

13. Troubles Musculo Squelettiques : former des référents pour accompagner les équipes en établissements sanitaires

Fiche technique

Secteur

Sanitaire

Public

Kinésithérapeute, ergothérapeute ou toute personne référente sur cette thématique dans son établissement.

Durée

4 jours

Organisme de formation

☛ Groupe JLO

Lieux & dates

☛ Groupe 1

Lyon

Les 4 & 5 fév. 2019

+ Le 4 juin 2019

+ Le 19 novembre 2019

☛ Groupe 2

Saint-Etienne

Les 5 & 6 mars 2019

+ Le 18 juin 2019

+ Le 3 décembre 2019

☛ Groupe 3

SESSION ANNULÉE :

Chambéry (19-20 mars + 11 juin + 10 déc. 2019)

Interlocuteur Opcos Santé

sabrina DESBORDES

sabrina.desbordes@unifaf.fr

04 72 07 36 81

Contexte

Les Troubles Musculo-Squelettiques sont la première cause de maladie professionnelle. Aucun secteur professionnel n'est épargné. Les répercussions sociales et financières sont importantes pour les établissements du secteur. Les TMS sont devenus un enjeu majeur de la prévention des risques et des maladies professionnelles et plus largement de santé publique.

Tous les soignants sont concernés par ce problème.

La formation proposée a pour objectif de former des personnes référents identifiées sur la thématique qui pourront par la suite accompagner les équipes et bâtir un plan de prévention interne à sa structure.

Objectifs

Formation-action de 4 jours : 2 + 1 jours à 2 mois + 1 jour à 6 mois

A l'issue de la formation, les référents seront capables de :

- ☛ d'identifier et caractériser les risques liés à l'activité en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain.
- ☛ d'identifier une situation à risque de TMS
- ☛ d'établir un état des lieux dans votre propre service et d'initier une démarche pérenne de prévention adaptée.
- ☛ D'initier et évaluer des actions de correction et de prévention au niveau de l'organisation, du poste de travail, des personnes, des lieux ressources ou des relais.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

Jour 1

- ☛ Définition des TMS
- ☛ Evolution des TMS et métiers concernés
- ☛ Le dépistage des TMS

Jour 2 :

- ☛ Impacts de l'apparition des TMS sur l'entreprise, sur les salariés et sur les collectifs de travail
- ☛ TMS et inaptitude

- ⇒ Prévention et TMS : Du diagnostic au plan d'action
- ⇒ Inter-session :
 - ⇒ Choisir une situation de travail dans votre service
 - ⇒ Analyser cette situation de travail
 - ⇒ Réfléchir à des pistes d'amélioration possible
- ⇒ Jour 3 :
 - ⇒ Retour sur le travail réalisé par les stagiaires pendant l'inter-session
 - ⇒ Présentation d'une situation à risque de TMS pour chaque stagiaire ou binôme
 - ⇒ Mise en évidence des points positifs et des points d'amélioration